

ECOLE PROMETHEE

CENTRE DE FORMATION POUR MONITEURS DE CONDUITE



GUIDE DU CANDIDAT MONITEUR



Formation de moniteurs toutes catégories - animateurs de 2ème phase



**L'Ecole PROMÉTHÉE fait partie du
CENTRE DE FORMATION ROUTIERE de Savigny SA**



Table des matières

L'objectif de ce guide.....	2
Qui sommes nous	3
Introduction.....	4
Aperçu des modules de formation	5
Formation de moniteur de conduite	6
Module d'examen catégorie B	10
Admission à la formation et dossier de candidature	11
Dossier d'équivalence pour l'accès à la formation	12
Module de la catégorie A (moto)	15
Module de la catégorie C (Poids -Lourds)	17
Perfectionnement professionnel des moniteurs de conduite	19
Formation d'animateurs (2ème phase).....	19
Charte de qualité	21

Par soucis de simplification de lecture de ce document, le masculin employé désigne aussi bien la forme féminine que masculine



Schweizerisches Qualitätszertifikat für Weiterbildungsinstitutionen
Certificat suisse de qualité pour les institutions de formation continue
Certificato svizzero di qualità per istituzioni di formazione continua

L'objectif de ce guide

Vous y trouverez :

Ce guide présente aux candidats moniteurs, les domaines d'enseignement de la formation de moniteurs de conduite et d'animateur de 2^{ème} phase pour la formation complémentaire des conducteurs.

Il indique également les conditions d'accès à la profession.

- L'ensemble des modules de formation B1 à B7 (voiture cat.B) qui donne accès au module d'examen B8 et au brevet fédéral de moniteur de conduite.
- Les équivalences au CFC
- Les modules de spécialisation pour moniteur, monitrice moto (cat. A)
- Les modules de spécialisation pour moniteur, monitrice poids lourds (cat. C)
- Des informations sur la formation complémentaire des moniteurs de conduite
- Les modules préparatoires et le module principal de formation d'animateur, animatrice de 2^{ème} phase

Qui sommes nous

Les avantages de l'école Prométhée



L'école Prométhée "Centre de formation professionnel pour moniteurs de conduite", est une école indépendante créée en 1997 par Monsieur Sylvaire Coquil, actuel directeur et administrateur du CFR-Savigny SA.

Chaque année, des moniteurs de conduite domiciliés principalement en Suisse Romande et au Tessin sont formés dans toutes les catégories de permis de moniteurs de conduite.

L'école organise également des cours de perfectionnement aussi bien pour les moniteurs de conduite que pour les autres conducteurs notamment dans le cadre des entreprises et assure la formation et la formation complémentaire des animateurs pour les cours de formation complémentaire de 2^{ème} phase.

Depuis le début de l'année 2007, l'école Prométhée a été intégrée au Centre de Formation Routière de Savigny SA.

Cette société a été créée à la fin de l'année 2005 dans le but de gérer un Centre routier à Savigny notamment destiné à la formation complémentaire des conducteurs (deuxièmes phases de l'apprentissage de la conduite).

Une situation idéale

A une heure de route des principales villes de Suisse Romande.

Accès par l'autoroute, sortie « Lausanne-Vennes » à 10 minutes de Lausanne sur la commune de Savigny.

Places de parc à disposition.

Liaison directe avec la Gare CFF de Lausanne par le M2 (arrêt la Sallaz) et le bus no 65 (arrêt à la Claie aux Moines)

Un Centre routier pour une formation globale

Grâce au Centre routier de Savigny et à sa piste vous pourrez bénéficier d'une formation complète et vous initiez à la technique de la conduite, à l'animation de groupe et à la formation de 2^{ème} phase.

Des locaux fonctionnels

Des locaux spacieux d'une superficie de 300 m²

Quatre salles de cours disposant de moyens didactiques modernes

Possibilité de prendre les repas à la cafétéria du centre (mise à disposition d'un four à micro-ondes), restaurants à proximité.

Une certification

L'école Prométhée est certifiée en formation continue



Schweizerisches Qualitätszertifikat für Weiterbildungsinstitutionen
Certificat suisse de qualité pour les institutions de formation continue
Certificato svizzero di qualità per istituzioni di formazione continua

Introduction

La profession de moniteur de conduite

La profession de moniteur de conduite est soumise à des changements constants comme pour de nombreuses autres professions.

Les efforts visant à une amélioration de la sécurité routière impliquent un engagement toujours plus important et spécialisé compte tenu des exigences accrues dans la formation des conducteurs de véhicules à moteur.

La préparation des futurs conducteurs est toujours plus exigeante. De ce fait, la formation des personnes désireuses d'exercer la profession de moniteur de conduite nécessite aussi une nouvelle orientation.

Les candidats moniteurs doivent se comporter de manière exemplaire dans le trafic compte tenu des règles actuelles de la circulation et ainsi exercer une influence positive sur les conducteurs et élèves conducteurs.

Moniteur de conduite, une profession exigeante qui nécessite de solides bases techniques, pédagogiques, psychologiques et une bonne connaissance du trafic routier.

Vous souhaitez des renseignements complémentaires ?
Contactez-nous pour un entretien.

Pour plus d'informations



CENTRE DE FORMATION ROUTIERE

École Prométhée

Muller Gérald, directeur
Tel. 021 654 77 71

Laub Stéphane, directeur adjoint
Tel. 021 654 77 72

Ch. des Gavardes 7 - 1073 Savigny

www.cfr-savigny.ch

E-mail: promethee@bluewin.ch

Aperçu des modules de formation

Moniteur catégorie A	Moniteur catégorie B	Moniteur catégorie C
<p>A 8 Examen 6 heures</p>	<p>B 8 Examen 6 heures</p>	<p>C 8 Examen 7 heures</p>
<p>A 7 Stage de formation pratique, 3 élèves de conduite 120 heures</p>	<p>B 7 Stage de formation pratique, 5 élèves de conduite 200 à 250 heures</p>	<p>C 7 Stage de formation pratique, 3 élèves de conduite 150 à 200 heures</p>
<p>A 6 Sensibilisation au trafic et comportement dans le trafic - Planification de l'enseignement de la conduite pratique 48 heures</p>	<p>B 6 Sensibilisation au trafic, comportement dans le trafic - Planification de l'enseignement de la conduite pratique 80 heures</p>	<p>C 6 Sensibilisation au trafic, comportement dans le trafic - Planification de l'enseignement de la conduite pratique 60 heures</p>
	<p>B 5 Sensibilisation au trafic 200 heures</p>	
<p>A 4 Technique moto et physique – Planification de l'enseignement 40 heures</p>	<p>B 4 Technique automobile et physique – Planification de l'enseignement 60 heures</p>	<p>C 4 Technique véhicule utilitaire, physique et chargement – Planification de l'enseignement 120 heures</p>
	<p>B 3 Bases juridiques – Planifier les cours et les réaliser 120 heures</p>	<p>C 3 Bases juridiques – Planifier les cours et les réaliser 120 heures</p>
	<p>B 2 Communication et ambiance de formation 80 heures</p>	
	<p>B 1 Processus d'apprentissage 80 heures</p>	

Formation de moniteur de conduite

Modules de la catégorie B (voiture)

Déroulement de la formation

La formation de moniteur, monitrice de conduite est constituée de sept modules dont le contenu et les objectifs sont définis dans le document d'identification des modules.
Les modules doivent être suivis dans l'ordre. L'obtention du module B1 donne l'accès au suivant, ainsi de suite.
L'école Prométhée organise, contrôle et atteste chaque module par un certificat de compétence.

Module B1

Domaine d'enseignement:	Processus d'apprentissage
Durée	80 heures
Conditions d'accès	Voir en page 11
Compétence	Les apprenants connaissent les facteurs qui influencent les processus d'apprentissage et sont capables de les initier avec efficacité et durablement, de les suivre et de les évaluer.
Reconnaissance	Sert de certificat d'examen partiel pour le brevet fédéral de moniteur / monitrice de conduite
Critères de réussite	<u>Participation à la formation</u> : Taux de présence minimale 80 % Mention « réussi » pour les prestations suivantes : <u>Biographie</u> : Etablissement de sa propre biographie d'apprentissage <u>Mini leçon</u> : Leçon sur un thème libre d'une durée de 15 à 20 minutes. <u>Mini leçon</u> : Analyse et auto-évaluation de la mini leçon <u>Travail collectif de groupe</u> : Exposé et rapport écrit
Validité	5 ans

Module B2

Domaine d'enseignement:	Communication et atmosphère d'apprentissage
Durée	80 heures
Conditions d'accès	Compétence du module B 1

Compétence	Les apprenants connaissent les formes appropriées de dialogue et de communication et sont, de ce fait, capables de générer un climat d'enseignement positif et favorable dans le rapport pédagogique, enseignant / élève
Critères de réussite	<p><u>Participation à la formation</u> : Taux de présence minimale 80 % Mention « réussi » pour les prestations suivantes :</p> <p><u>Lecture d'un livre traitant de la communication</u> : Synthèse écrite d'une partie d'un livre et présentation du travail à l'ensemble des participants.</p> <p><u>Film</u> : Expliquer, analyser et apprécier les théories de communications et de dynamique de groupe sur la base d'un film</p> <p><u>Communication</u> : Analyse de son propre comportement de communication et adaptation aux règles de communication efficace.</p> <p><u>Rapport écrit</u> : établir un document écrit sur son propre profil de communication</p>
Reconnaissance	Sert de certificat d'examen partiel pour le brevet fédéral de moniteur / monitrice de conduite
Validité	5 ans

Module B3	
Domaine d'enseignement:	Bases légales – Planifier des cours et les organiser
Durée	120 heures
Conditions d'accès	Compétence des modules B 1 et B 2
Compétence	Les apprenants sont en mesure de planifier de mettre sur pied et d'évaluer des cours sur le code de la route
Critères de réussite	<p><u>Participation à la formation</u> : Taux de présence minimale 80 % Mention « réussi » pour les prestations suivantes :</p> <p><u>Examens écrits</u> Au minimum un TE par intervenant.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Législation routière (LCR, OCR, OSR, OETV etc.) - Admission des conducteurs (OAC, OMCo, politique des transports) - Admission des conducteurs (mesures administratives, assurances) <p><u>Examen oral</u> Un examen oral par intervenant</p> <ul style="list-style-type: none"> - Législation routière (LCR, OCR, OSR, OETV etc.) - Admission des conducteurs (OAC, OMCo, politique des transports) - Admission des conducteurs (mesures administratives, assurances) <p><u>Leçon de théorie</u> Donner une leçon de théorie choisie parmi les thèmes défini par</p>

	la commission assurance qualité et traités et préparés lors du module
Reconnaissance	Sert de certificat d'examen partiel pour le brevet fédéral de moniteur / monitrice de conduite
Validité	5 ans

Module B4

Domaine d'enseignement:	Technique et physique de l'automobile – Planification de la formation
Durée	60 heures
Conditions d'accès	Compétence des modules B1 à B 3
Compétence	Les apprenants sont capables, sur la base des connaissances théoriques transmises, de planifier les processus de la formation dans la technique automobile et de transférer les connaissances acquises sur l'ensemble de la planification de l'enseignement
Critères de réussite	Participation à la formation : Taux de présence minimale 80 % Mention « réussi » pour les prestations suivantes : <u>Planifier les étapes de formation de la maîtrise du véhicule</u> - Réaliser les plans d'enseignement des 5 étapes qui amènent l'élève conducteur à maîtriser le véhicule - Préparer les supports didactiques et pédagogiques - Réaliser les supports pédagogiques (dessins, graphiques, maquettes) qui vont faciliter la compréhension du fonctionnement du véhicule. <u>Méthodologie</u> Défendre votre planification didactique, les moyens, méthodes et outils pédagogiques <u>Examen oral</u> de physique et de mécanique
Reconnaissance	Sert de certificat d'examen partiel pour le brevet fédéral de moniteur / monitrice de conduite
Validité	5 ans

Module B5

Domaine d'enseignement:	Sensibilisation au trafic
Durée	200 heures
Conditions d'accès	Compétence des modules B1 à B 4
Compétence	Les apprenants sont capables de transmettre avec conviction les éléments de sensibilisation au trafic et de développer et consolider, chez les élèves de conduite, l'attitude et le comportement adéquats

Critères de réussite	<p><u>Participation à la formation:</u> Taux de présence minimale 80 % Mention « réussi » pour les prestations suivantes :</p> <p><u>Théorie de la sensibilisation</u> - Examen écrit et oral sur la matière ayant trait à la sensibilisation au trafic routier</p> <p><u>Enseignement de la sensibilisation aux problèmes du trafic routier</u> - Donner une leçon d'une durée de 45 minutes sur un thème de sensibilisation tiré au sort. (Démontrer, à l'aide d'un exemple, quelles sont les méthodes que vous voulez utiliser pour transmettre, respectivement développer chez les élèves de conduite ces matières et comportements).</p> <p><u>Analyse des accidents</u> Travail de groupe - Exposé et rapport écrit sur les causes et conséquences des accidents</p>
Reconnaissance	Sert de certificat d'examen partiel pour le brevet fédéral de moniteur / monitrice de conduite
Validité	3 ans

Module B6	
Domaine d'enseignement:	Comportement dans le trafic Planification de l'enseignement pratique de conduite (80 heures)
Durée	80 heures
Conditions d'accès	Compétence des modules B1 à B 5
Compétence	Les apprenants sont en mesure de se comporter de manière exemplaire dans le trafic, compte tenu des règles actuelles de la circulation et du code de la route et exercent, de ce fait, une influence y relative sur les élèves de conduite. Ils sont capables de planifier en conséquence les séquences de formation dans la conduite pratique
Critères de réussite	<p>Participation à la formation: Taux de présence minimale 80 % Mention « réussi » pour les prestations suivantes :</p> <p><u>Conduite</u> : Epreuves de conduite pour déterminer le comportement personnel assorties de l'estimation personnelle du conducteur</p> <p><u>Autoportrait</u> : Etablissement de son propre autoportrait et les impulsions néfastes sur le plan social, vécues dans le trafic</p> <p><u>Travail écrit</u> : Planification des séquences de formation dans la conduite pratique</p>
Reconnaissance	Sert de certificat d'examen partiel pour le brevet fédéral de moniteur / monitrice de conduite
Validité	5 ans

Module B7

Domaine d'enseignement	Stage pratique de formation (200 à 250 heures)
Durée	200 à 250 heures (environ 9 mois)
Conditions d'accès	Compétence des modules B1 à B 6
Compétence	Les apprenants sont en mesure de former intégralement, sous surveillance de l'école professionnelle, 5 élèves (garçons et filles) conducteurs, jusqu'à ce qu'ils soient aptes à se présenter à l'examen de conduite. Stage pratique: auprès de moniteurs / monitrices de conduite qualifiés désignés par l'école professionnelle.
Critères de réussite	Former intégralement cinq élèves conducteurs, conductrices jusqu'à ce qu'ils soient aptes à passer l'examen
Reconnaissance	Sert de certificat d'examen partiel pour le brevet fédéral de moniteur / monitrice de conduite
Validité	1 an

Module d'examen catégorie B

Module B8	Examen final
Fournisseur	Association suisse des Moniteurs de conduite (ASMC)
Contenu	Selon le règlement sur les examens
Compétence	Intégration des qualifications partielles acquises dans l'ensemble des compétences d'un moniteur de conduite : les moniteurs et monitrices de conduite sont capables de former des élèves conducteurs de sorte qu'ils se comportent conformément aux règles, avec sûreté, bienveillance, eu égard à l'environnement et de manière responsable dans le trafic
Certificat de compétence	Donner deux leçons de conduite et une leçon de théorie sur les connaissances du trafic et d'une leçon théorique sur les règles de la circulation, selon le règlement des examens
Distinction	Brevet fédéral de moniteur, monitrice de conduite
Validité	Illimité

Conduite d'entreprise

Module U1	
Domaine d'enseignement	Conduite d'entreprise
Durée	120 heures
Conditions	Avoir réussi l'examen de moniteur de conduite catégorie B ou être en possession du permis de conduite de moniteur catégorie I, II ou IV Au moins une année d'expérience professionnelle en qualité de moniteur / monitrice de conduite.
Compétence	Diriger de manière indépendante une école de conduite
Distinction	Offre à choix pour futurs employeurs / employeuses
Validité	illimitée

Admission à la formation et dossier de candidature

L'accès à la formation de monitrice / moniteur de conduite est lié aux conditions initiales suivantes	<ul style="list-style-type: none">➤ Etre titulaire d'un certificat fédéral de capacité délivré après une formation initiale de 3 ans au moins ou d'un certificat jugé équivalent par la commission AQ.➤ Connaissances linguistiques orales et écrites du deuxième degré secondaire II.➤ Être titulaire du permis de conduire cat. B, illimité depuis 3 ans au moins.➤ Autorisation d'effectuer des transports de personnes contre rémunération (TPP).➤ En plus, pour l'examen du module B8, vous devrez faire preuve de deux ans d'expérience professionnelle dans un domaine quelconque.
Constitution du dossier de candidature	<p>Les personnes intéressées à la formation de moniteur, monitrice de conduite doivent faire parvenir à l'école Prométhée un dossier contenant les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">➤ une lettre de candidature➤ Les certificats d'études➤ Les certificats d'aptitudes professionnelles (CFC, diplômes etc.)➤ Un curriculum vitae détaillé➤ Une photographie récente, format passeport➤ Une photocopie recto verso du permis de conduire

Accès aux différents modules

Les conditions d'accès sont régies par les documents d'identification des modules et le règlement et directive régissant l'octroi du brevet fédéral de moniteur, monitrice de conduite.

Equivalences au CFC

Le candidat qui n'est pas en possession d'un certificat fédéral de capacité d'une durée initiale de trois ans au moins peut demander une reconnaissance de ses expériences professionnelles.

Le dossier sera adressé à l'école qui après contrôle le transmettra à la commission assurance qualité de l'ASMC qui décide de l'accès à l'examen final.

Une caution de CHF 500.- vous sera demandée avant l'envoi du dossier.

Constitution du dossier d'équivalence

Voir en page 12

Reconnaissance d'un diplôme universitaire étranger

La demande de reconnaissance d'un diplôme universitaire étranger doit être adressée à :

Conférence des Recteurs des Universités Suisses
CRUS Swiss ENIC Sennweg 2 CH-3012 Berne
Courrier postal Postfach 607 CH - 3000 Berne 99

Reconnaissance des certificats et diplômes professionnels étrangers

La demande de reconnaissance d'un certificat professionnel étranger doit être adressée à :

Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie
OFFT Effingerstrasse 27
CH-3003 Berne Téléphone: +41 31 322 21 29

Dossier d'équivalence pour l'accès à la formation

Directives concernant l'accès à la formation

Les directives fédérales concernant l'accès à la formation et aux examens de moniteurs, monitrices de conduite décrivent précisément les conditions à remplir pour que l'on puisse vous accueillir dans le cadre de notre école.

Vous devez être en possession d'un certificat fédéral de capacité délivré après une formation initiale de 3 ans au moins et de connaissances linguistiques orales et écrites du deuxième degré secondaire II, être en possession d'un permis illimité depuis au moins 3 ans, être en possession de l'autorisation de transport professionnelle de transport.

De plus pour vous présenter à l'examen final B8 vous devrez également prouver d'une pratique professionnelle de 2 ans au moins.

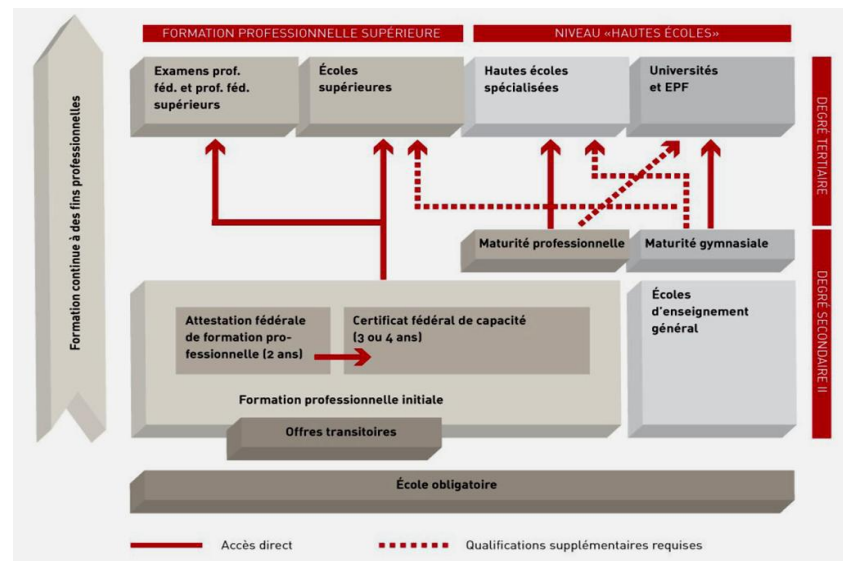
Le tableau ci-dessous vous décrit le système de formation suisse et vous permet de savoir si votre formation correspond aux exigences.

Si ce n'est pas le cas vous devez faire reconnaître vos équivalences auprès de la "Commission Assurance Qualité" de "l'Association Suisse des Moniteurs de Conduite"

Le dossier sera transmis à l'école pour vérification avant d'être envoyé à la CAQ.

Système de formation suisse

Une avance de CHF 500.- vous sera demandée pour les frais d'analyse de la CAQ et de l'école.



Dans le système suisse, trois filières de formation ou d'études existent après l'école obligatoire.

La filière professionnelle (apprentissage) Cette voie est celle de la formation professionnelle initiale, plus connue sous le nom d'apprentissage. Elle est orientée vers la pratique et se déroule en entreprise ou en école de métiers. Elle peut s'étaler sur trois ou quatre ans et déboucher sur un certificat fédéral de capacité (CFC), ou sur deux ans avec une attestation fédérale de formation professionnelle (AFP) à la clé.

La filière culture générale Cette voie se déroule en école. Elle combine un enseignement de culture générale avec des cours dans un domaine spécifique permettant de poursuivre une formation professionnelle dans les domaines de la santé ou du social, par exemple.

La filière gymnasiale Suivie dans un collège, un lycée ou un gymnase, cette filière permet d'acquérir, en école, les connaissances en langues, sciences humaines, sciences naturelles, mathématiques et arts requise pour l'entrée à l'université, dans une école polytechnique fédérale (EPF) ou dans une haute école pédagogique (HEP).

Si votre formation est inférieure vous devez faire preuve d'expérience en jours d'école et jours pratique selon le tableau ci-après :

Equivalences au CFC

Formation	Supplément jours école exigé	Supplément jours pratique exigé
3 ans d'apprentissage	0 jour école	0 jour pratique
2 ans d'école de commerce + 1 année de pratique	0 jour école	0 jour pratique
2 ans d'apprentissage avec attestation	20 jours école	240 jours pratique
1 année d'apprentissage	60 jours école	420 jours pratique
Sans CFC et sans diplôme	100 jours école	600 jours pratique
Baccalauréat non terminé sans certificat de capacité	100 jours école	600 jours pratique
Études achevées	0 jour école	240 jours pratique

Procédure d'examen d'équivalence pour diplôme étranger - check-list

S'informer auprès du point de contact national.

- Vérifier l'équivalence du diplôme auprès de l'administration responsable de la reconnaissance.
- Traduire les documents importants dans la langue de l'Etat d'accueil, faire éventuellement authentifier la traduction.
- Ne jamais remettre des originaux mais toujours des photocopies.
- Mettre à disposition les documents suivants:
 - formulaire de candidature dûment rempli
 - copie de passeport ou carte d'identité
 - diplôme
 - attestation de pratique professionnelle
 - éventuellement preuve d'honorabilité, certificat médical, certificat de bonnes mœurs, preuve d'absence de faillite

Reconnaissance des diplômes universitaires étrangers

La demande de reconnaissance d'un diplôme universitaire étranger doit être adressée à la conférence des recteurs universitaires suisse à l'adresse :

Conférence des Recteurs des Universités Suisses CRUS Swiss ENIC Sennweg 2 - CH-3012 Berne ou
Case postale 607 - CH - 3000 Berne

Vous trouverez des renseignements supplémentaires à l'adresse ci-dessous:

<http://www.crus.ch/information-programmes/reconnaissance-swiss-enic/rechte-navigation/contact.html?L=1>

Accompagnez votre demande de :

- Une photocopie du passeport
- Du ou des diplômes avec une traduction officielle. (ambassade, consulat, traducteur officiel etc.)

Reconnaissance des certificats et diplômes professionnels étrangers

La demande de reconnaissance d'un certificat professionnel étranger doit être adressée à :

Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie OFFT

Effingerstrasse 27

CH-3003 Berne

Téléphone: +41 31 322 21 29

Reconnaissance d'équivalence modulaire

Vous pouvez télécharger les formulaires nécessaires pour votre demande à l'adresse suivante:

<http://www.bbt.admin.ch/themen/01105/index.html?lang=fr>

Vous êtes en droit de faire reconnaître votre expérience professionnelle auprès de l'école si celle-ci correspond à la matière étudiée. L'école peut vous dispenser de tout ou partie d'un module. Vous devrez toutefois vous présenter aux examens et répondre aux exigences de certification. Nous vous conseillons de suivre l'ensemble de la formation.

Module de la catégorie A (moto)

Module A4

Domaine d'enseignement:

Technique moto et physique – Planification de la formation

Durée

40 heures

Compétence

Les apprenants sont capables, compte tenu des bases théoriques de la technique moto et de la physique, de planifier les phases de la formation

Reconnaissance

Sert de certificat d'examen partiel pour la qualification complémentaire en vue de l'obtention du brevet fédéral de moniteur / monitrice de conduite

Validité

3 ans

Module A6

Domaine d'enseignement:

Sensibilisation au trafic et comportement dans le trafic - Planification de la formation pour l'enseignement pratique de la conduite

Durée

48 heures

Compétence

Les apprenants sont en mesure, compte tenu des règles de la circulation actuelles et des connaissances du trafic, de se comporter de manière exemplaire dans la mobilité et de déployer ainsi les effets y relatifs sur les élèves conducteurs. Ils sont capables de planifier les séquences de formation eu égard des spécificités des motos dans le trafic routier.

Reconnaissance

Sert de certificat d'examen partiel pour la qualification complémentaire en vue de l'obtention du brevet fédéral de moniteur / monitrice de conduite

Validité

3 ans

Module A7

Domaine d'enseignement:	Stage de formation
Durée	120 heures
Compétence	Les apprenants sont en mesure, sous surveillance de l'école professionnelle, de former intégralement 3 élèves, jusqu'à l'examen de conduite Stage pratique: auprès de moniteurs / monitrices de conduite qualifiés, désignés par l'école professionnelle
Reconnaissance	Sert de certificat d'examen partiel pour la qualification complémentaire en vue de l'obtention du brevet fédéral de moniteur / monitrice de conduite
Validité	3 ans

Module d'examen catégorie A

Module A8

Fournisseur	Association suisse des Moniteurs de conduite (ASMC)
Contenu	Selon le règlement sur les examens
Compétence	Résumer les qualifications partielles acquises dans une compétence globale de moniteur / monitrice de conduite: Les moniteurs / monitrices de conduite sont en mesure de former des élève de conduite de sorte que ceux-ci soient capables de rouler à moto conformément aux règles de la circulation, de manière sûre, conviviale, eu égard de l'environnement et avec responsabilité
Certificat de compétence	Donner deux leçons à savoir: <ul style="list-style-type: none">➤ Formation pratique de base, théorie incluse, pour l'usage de la moto et➤ rouler dans la circulation, théorie incluse
Reconnaissance	Qualification supplémentaire pour le brevet fédéral de moniteur / monitrice de conduite
Validité	Illimité

Module de la catégorie C (Poids -Lourds)

Module C3

Domaine d'enseignement:	Bases légales – Planification et réalisation de séquence de formation
Durée	120 heures
Compétence	Les apprenants sont en mesure de planifier, de réaliser et d'évaluer une séance de formation dans le domaine du droit de la circulation routière pour les poids lourds et leurs remorques
Reconnaissance	Sert de certificat d'examen partiel pour le brevet fédéral de moniteur / monitrice de conduite
Validité	3 ans

Module C4

Domaine d'enseignement:	Technique des véhicules utilitaires, physique et chargement – planification de la formation
Durée	120 heures
Compétence	Les apprenants sont capables, sur la base des connaissances théoriques et pratiques de la technique des véhicules utilitaires, de la physique, du chargement et de son arrimage, de planifier les étapes de formation et de les réaliser
Reconnaissance	Sert de certificat d'examen partiel pour le brevet fédéral de moniteur / monitrice de conduite
Validité	5 ans

Module C6

Domaine d'enseignement:	Sensibilisation au trafic routier et comportement dans la planification de la formation à la conduite pratique
Durée	60 heures
Compétence	Les apprenants sont capables de se comporter de manière exemplaire dans le trafic, compte tenu des règles de la circulation actuelle et des connaissances du trafic et des particularités des véhicules lourds et dégagent ainsi un effet positif sur les élèves de conduite. Ils sont capables de planifier en conséquence les séquences de formation à la conduite pratique

Reconnaissance	Sert de certificat d'examen partiel pour le brevet fédéral de moniteur / monitrice de conduite
Validité	5 ans

Module C7	
Domaine d'enseignement:	Stage pratique de formation
Durée	150 à 200 heures
Compétence	Les apprenants sont en mesure de former intégralement 3 élèves de conduite jusqu'à la maturité pour l'examen sous la surveillance de l'école professionnelle Stage pratique : auprès de moniteurs / monitrices de conduite qualifiés, désignés par l'école professionnelle
Reconnaissance	Sert de certificat d'examen partiel pour le brevet fédéral de moniteur / monitrice de conduite
Validité	1 an

Module d'examen catégorie C

Module C8	
Fournisseur	Association suisse des Moniteurs de conduite (ASMC)
Contenu	Conformément au règlement d'examen
Compétence	Les apprenants disposent de toutes les compétences nécessaires, pour former intégralement des élèves conducteurs et leur transmettre une formation de conducteur fondée
Certificat de compétence	Donner deux leçons de conduite (C/E + D) et une leçon théorique, chacune sur: <ul style="list-style-type: none"> ➤ la technique des véhicules utilitaires / la physique de la conduite ➤ les bases légales
Reconnaissance	Sert de qualification complémentaire au brevet fédéral de moniteur / monitrice de conduite
Validité	Illimité

Perfectionnement professionnel des moniteurs de conduite

Module C8

Période Quinquennale
2008 - 2012

La période quinquennale s'achève à la fin de l'année 2012.
Pour conserver son autorisation d'enseigner le moniteur doit suivre pendant cette période:

- 5 jours de formation pour la catégorie B
- 2 jours pour la catégorie A
- 2 jours pour la catégorie C

Directive

Dès l'octroi de l'autorisation d'enseigner la conduite de la cat. B
Les titulaires doivent suivre dans le courant de chaque période de cinq ans au moins cinq jours de sept heures de cours de perfectionnement dans les domaines suivants :

1. aspects psychopédagogiques de l'enseignement de la conduite
2. méthodologie de l'enseignement
3. connaissances juridiques et techniques
4. technique de la conduite
5. sens de la circulation et perception des dangers
6. conduite respectueuse de l'environnement et économe en Énergie

Formation
complémentaire de
l'école Prométhée

Vous trouverez nos offres de formation complémentaire pour moniteurs de conduite sur notre site www.cfr-savigny.ch

Formation d'animateurs (2ème phase)

Conditions d'accès

Au moins 3 ans d'expériences de moniteur, monitrice de conduite
Avoir passé avec succès le test d'aptitude socio pédagogique.
Avoir reçu l'autorisation de fréquentation des cours par l'autorité Cantonale respective

Module préliminaire 1

Connaissances relatives à la première phase de formation, notamment à la théorie de la circulation
Durée: 3 jours
Moniteurs et experts de la circulation exemptés

Module préliminaire 2

Connaissances en matière de conduite respectueuse de l'environnement
Durée: 3 jours
« Eco-Coach » exemptés

Module préliminaire 3

Connaissances concernant les instructions techniques de conduite au sein de l'enseignement par groupes;
Durée: 3 jours
Moniteurs de la catégorie A et experts du CSR exemptés

Module principal

Méthode d'animation - Problème pouvant se poser avec la méthode d'animation - Aspect de la psychologie du développement chez les nouveaux conducteurs - Substances psychotropes – Communication Planification didactique – Vécu de la conduite – Course feed-back Dispositions légales environnement – Analyse des accidents
Durée : 10 jours

Examen

Le candidat, la candidate prouvera lors d'un examen d'une journée qu'il a acquis la compétence d'animer un cours de formation complémentaire de la deuxième phase.

Charte de qualité

Pour contribuer à la satisfaction générale de nos clients et par conséquent au succès de notre centre de formation routière, toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs du CFR s'engagent, dans un esprit d'amélioration continue, à respecter certains principes et certaines valeurs.

1. La qualité des services

Convivialité

Nous avons à cœur de répondre aux besoins de nos clients et de prendre en compte leurs attentes. Pour atteindre ce but, nous soignons la qualité des services en matière d'accueil, nous favorisons l'écoute et prodiguons les conseils dans le seul intérêt du client. Nous tenons à développer et entretenir un climat de confiance et de respect mutuel avec l'ensemble de nos relations.

2. La qualité de l'information

Clarté

Le Centre de Formation Routière de Savigny se doit d'assumer un rôle socio-pédagogique en informant le public et les professionnels sur l'ensemble de ses services et des nouveautés législatives.

Afin que nos partenaires et nos futurs élèves comprennent les enjeux de la formation qui sera dispensée, nous nous engageons à diffuser une information claire de nos prestations et de nos méthodes de formation par tous les moyens appropriés.

3. La qualité du contrat

Transparence

Nous nous engageons à établir pour chaque inscription un contrat de formation présentant l'ensemble des prestations de manière transparente et, elle définira les responsabilités et les rôles du CFR mais également de l'apprenant. Ce document mentionnera, entre autre, les différentes prestations, leur contenu, leur durée ainsi que les tarifs. Pour chaque formation, nous remettons une facture détaillée de la formation ainsi qu'une attestation de formation nominative.

4. La qualité de l'enseignement

Intégrité et éthique professionnelle

Nous garantissons la qualification professionnelle et la compétence pédagogique des formateurs et des intervenants du CFR et nous les aidons et les encourageons à la formation continue. Nous mettons à disposition un environnement optimal tant par l'infrastructure que par l'équipement. Nous dispensons un enseignement conforme aux législations, directives et programmes élaborés par nos instances officielles. Dans le respect du cadre de formation, nous stimulons les idées nouvelles et encourageons les initiatives.

5. La qualité de la formation

Formation durable

La collaboration de tous les acteurs de la formation est indispensable afin de générer une "formation durable".

Nous plaçons l'étudiant au centre de sa formation

Autonomie

Nous mettons à disposition de l'apprenant un environnement et des moyens qui lui permettront d'acquérir une formation durable pour autant qu'il y consacre du temps et de l'énergie. Nous veillons à ce que l'apprenant soit partie prenante de sa formation et par conséquent de sa réussite. En rendant l'apprenant acteur principal de sa formation, il devient responsable et acquiert de l'autonomie.

Nous centrons la formation sur l'activité

C'est en faisant qu'on apprend

Nous privilégions les méthodes et principes de formation axés sur l'apprentissage de compétences plutôt que sur la simple acquisition de connaissances. La formation reste ancrée dans la durée grâce à l'activité, l'auto-formation, l'auto-réflexion et devient source de motivation.

6. La qualité relationnelle

Le respect

Nous tenons à développer une ambiance de travail agréable et positive dans le respect mutuel des personnes, des idées, des différences et dans un véritable esprit d'équipe. Nous reconnaissons et respectons le travail et la place que chacun occupe. Le devoir de confidentialité nous interdit de révéler les informations confiées sur la place publique.

Chacun dispose de droits et ceux-ci sont en relation directe et proportionnels à nos devoirs: "Plus nous donnons, plus nous recevons". Si les formateurs ont l'obligation de tout mettre en œuvre pour garantir une bonne formation, l'apprenant doit aussi être conscient de ses propres responsabilités; ponctualité, assiduité, participation active, respect des temps de parole, respect de l'environnement et du matériel, respect des engagements.

7. Le souci permanent de la sécurité

Pas de place au hasard

Nous occupons un rôle social primordial dans notre société qui accorde une grande importance à la mobilité. L'une des responsabilités fondamentale du CFR consiste à offrir la possibilité à tout un chacun de s'informer et de se former dans tous les domaines de la sécurité routière. Notre activité première, en relation directe avec la sécurité routière, consiste à améliorer la formation initiale des conducteurs et encourager au perfectionnement continu des conducteurs. Le CFR promeut la sécurité routière sous toutes ses formes et constitue un des acteurs qui participe à la réduction des accidents de la route.

8. La protection de l'environnement

Responsable

Nous respectons notre environnement et protégeons les écosystèmes et le milieu naturel qui côtoie le Centre de Savigny. Nous sommes très sensibles à toutes les questions qui touchent à l'écologie et nous défendons des valeurs très élevées de protection de notre environnement. Nous assumons un rôle pédagogique en promouvant un comportement soucieux de l'environnement, des moyens de transport rationnel et écologique. Nous nous définissons comme des citoyens responsables.

Fait à Lausanne le 20 mars 2008
Coquil Sylvaire